

RCS : BERGERAC

Code greffe : 2401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BERGERAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2021 B 00407

Numéro SIREN : 900 401 944

Nom ou dénomination : TALIS FACTORY

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2024 sous le numéro de dépôt 631

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

TRIBUNAL DE COMMERCE

PALAIS DE JUSTICE
Rue des Carmes
24100 BERGERAC
TEL 05 53 63 58 00

ORDONNANCE

Nous, Jean-Luc LHAUMOND, Président du Tribunal de commerce de
BERGERAC, assisté de Mme K ALBRIGO Greffier,

Vu la requête présentée par M. Eric FROIN au nom de M. Yves HINNEKINT
Président de la SAS TALIS FACTORY, dont le siège est à 110 Avenue Paul Doumer 24100
BERGERAC, qui précède et les motifs y exposés

Vu les articles L227-1, L225-100 et R225-64 du Code de Commerce et 493 et 875
du Code de Procédure Civile

Prorogeons jusqu'au 31/05/2024 le délai de réunion de l'assemblée générale
ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2023

Taxons les dépens de la présente à la somme de 30,04 € TTC

Fait et prononcé à BERGERAC en notre Cabinet le 4 mai 2024

Par nous, Jean-Luc LHAUMOND, Président du Tribunal de Commerce de
BERGERAC assisté de Mme K ALBRIGO Greffier,

Le Greffier

Le Président

Pour expédition certifiée conforme à

l'original délivrée le 04 mai 2024

Par Nous Greffier,

TALIS FACTORY
Société par actions simplifiée
au capital de 31 700 554 euros
Siège social : 110 AV PAUL DOUMER, 24100 BERGERAC
900 401 944 RCS BERGERAC

REQUÊTE
à Monsieur le Président du Tribunal
de commerce de BERGERAC

Le soussigné Yves HINNEKINT,

Agissant en qualité de Président de la société TALIS FACTORY, société par actions simplifiée au capital de 31 700 554 euros, dont le siège social est 110 avenue Paul Doumer, 24100 BERGERAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 900 401 944 RCS BERGERAC,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société TALIS FACTORY a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 31 août 2023,

Que, conformément à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire pour le motif suivant :

Le prestataire en charge d'établir les comptes consolidés de la Société ayant subi une importante attaque informatique n'a pu rendre ses travaux dans les délais, ne permettant pas aux commissaires aux comptes de pouvoir réaliser, eux-mêmes, leurs travaux dans les délais. En l'absence des comptes certifiés, le Président a souhaité solliciter le présent report.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société TALIS FACTORY qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 août 2023, conformément aux statuts de ladite Société.

Fait à BERGERAC
Le 23 février 2024

Yves HINNEKINT
Président
Représenté par M. Eric FROIN

